

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Général du 6 juin 2017

Ordre du jour :

1. Election statutaire
2. Arrêté d'imposition 2018 - Préavis no 1 / 2017
3. Comptes 2016 - Préavis no 2 / 2017
4. Communications de la municipalité
5. Divers et propositions individuelles

Le président M. Jean-Luc Noël ouvre la séance à 20h00. La parole est directement donnée au secrétaire pour l'appel. 41 membres sont présents sur 66, soit une majorité de 22.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance du 6 décembre 2016. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Election statutaire

- 1.1 Election du président. M. Jean-Luc Noël demande au vice-président Guy Ianz de le rejoindre pour prendre la direction du Conseil.
Le Vice-Président ne reçoit aucune proposition pour reprendre le poste de président du Conseil. Jean-Luc Noël se propose à sa réélection.

Le vice-président soumet au vote à bulletin secret le poste de président.
Il invite ensuite les scrutateurs à distribuer à comptabiliser les votes.

41 bulletins rentrés, 2 blancs, 39 en faveur de M. Jean-Luc Noël.
M. Jean-Luc Noël est réélu au poste de président du Conseil Général.

Celui-ci remercie vivement l'assemblée pour la confiance qui lui est témoignée mais rappelle qu'il est temps pour lui de passer la main et enjoint donc chacun à réfléchir à sa succession.

Le président reprend la direction du Conseil.

- 1.2 Election du vice-président, M. Guy Ianz se représente, il n'y a pas d'autres candidats.
M. Guy Ianz est réélu au poste de vice-président par acclamation.
- 1.3 Élection des scrutateurs, Madame Sandrine Rudaz et Monsieur Marc Jaunin se représente et sont élus par acclamation
- 1.4 Nomination à la commission des finances. M. Oliver Bleiker est élu suppléant par acclamation.

- 1.5 Nomination à la commission de gestion. M. Hervé Gétain est élu suppléant par acclamation.
- 1.6 Délégué à la région du Gros-de-Vaud, est nommé pour la législature M. Sven Eggenberger
- 1.7 Délégué à l'ASIRE, est nommé pour la législature M. Hervé Gétain
- 1.8 Délégué à l'association des propriétaires forestiers du triage de St-Cierges et environs, est nommé pour la législature M. Laurent Caboussat
- 1.9 Délégué à l'AIAE, sont nommés pour la législature M. Fransesco Di Certo et M. Marc Jaunin

2. Arrêté d'imposition 2018 - Préavis no 1 / 2017

La parole est donnée à M. Le Syndic François Guignard pour le préavis de la Municipalité.

L'arrêté d'imposition 2017 arrivant à échéance, il est nécessaire de le renouveler.

La parole est donnée à M. Fransesco Di Certo pour la lecture du rapport de la commission des finances.

Le projet d'arrêté d'imposition 2018 est accepté à l'unanimité.

3. Comptes 2016 - Préavis no 2 / 2017

La parole est donnée à M. François Guignard pour la présentation des comptes ainsi que la lecture du préavis de la Municipalité.

Grace à une bonne gestion des finances publiques, les comptes montrent un bon résultat, puisqu'ils se bouclent avec un excédent de produit de CHF 10'212.05.

La parole est donnée à Mme Yolande Meldem pour la lecture du rapport de la commission de gestion.

Après lecture de ce rapport, Il est demandé au Conseil Général d'approuver les comptes 2016 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Les comptes 2016 sont acceptés à l'unanimité.

4. Communications de la municipalité

M. Marc Aubry nous informe que la gare dispose désormais de belles toilettes.

M. le Municipal nous apprend aussi que le projet de transformation de la boulangerie avance bon train et qu'il nous tiendra au courant de l'avancée du projet prochainement.

Mme Cécile Laurent-Haldimann nous recommande la lecture du prochain numéro de la Feuille d'avis officielle dans lequel notre beau village sera à l'honneur.

M. Christian Péguiron nous informe que le récent ramassage d'amiante dans notre commune a permis de récolter quelques 4'400 kg de déchets. Il remercie donc l'élan citoyen qui a permis ce succès.

M. Mathias Saffore nous parle des avancées du groupe de travail pour le projet de sécurisation de la rue de l'ancien-four. Celui-ci abouti gentiment et sera présenté lors du prochain Conseil.

M. Sabine Freymond informe l'assemblée que le terrain de beach volley est officiellement ouvert. Chacun est invité à venir jouer sur le terrain.

5. Divers et propositions individuelles

La parole est donnée à Mme Hedwige Jaunin. Celle-ci s'étonne du prix que l'on paie au pressoir. En effet, cela fait maintenant 2 ans que les prix ont semblé augmenter considérablement.

M. le Syndic François Guignard affirme qu'il y a effectivement eu un changement de table de calcul mais il propose de transmettre une réponse étayée lors du prochain Conseil.

La prochaine séance du conseil est prévue le mardi 19 septembre. Celle-ci étant facultative, elle aura lieu pour autant que les sujets le nécessitent.

Si tel ne devait pas être le cas, la prochaine assemblée se déroulera le mardi 5 décembre 2017.

La séance est levée à 21h30

Le Président



Le Secrétaire

